



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Présentation de la stratégie nationale du Cloud**

**Discours de Bruno Le Maire,  
ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance**

***Bercy***

*Lundi 17 mai 2021*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Madame la ministre, chère Amélie,

Monsieur le ministre, cher Cédric,

Messieurs les directeurs,

Mesdames Messieurs,

Je suis très heureux d'ouvrir aujourd'hui avec deux autres ministres cette conférence sur le cloud de confiance français sur lequel nous avons travaillé depuis maintenant près de deux ans. Je crois que cela a été un travail technique intense, un travail interministériel intense qui débouche aujourd'hui.

Si les choses ont pris autant de temps, c'est tout simplement que le sujet le mérite. Il est essentiel ; nous avons donc voulu faire les choses sérieusement en tenant compte des attentes des entreprises, des réalités technologiques et puis aussi, reconnaissons-le, des échecs passés.

Il y a déjà eu beaucoup de tentatives de faire des clouds de confiance, des clouds souverains, et qui ont échoué tout simplement parce que je crois que nous n'avions pas tenu compte ni des réalités technologiques ni des attentes des entreprises ni des attentes des administrations.

Cette fois-ci, pour la première fois, nous avons tenu compte des réalités technologiques, des attentes des entreprises, des attentes des administrations pour faire une offre solide qui s'inscrit aussi dans un cadre européen et notamment dans le cadre de l'initiative GAIA-X que nous avons lancée il y a quelques mois avec mon homologue allemand Peter Altmaier.

D'abord, pourquoi ce cloud de confiance est aussi stratégique pour nous tous ? Tout simplement parce que les données sont stratégiques et qu'une grande partie de la valeur économique se fera au XXI<sup>ème</sup> siècle avec les données. Par conséquent, protéger les données est aussi essentiel que de protéger les PME, protéger les technologies, protéger les entreprises.

Nous nous sommes donnés les moyens de protéger nos entreprises, notamment en renforçant le décret sur les investissements étrangers en France. Nous nous donnons aujourd'hui les moyens de protéger nos données les plus stratégiques.

Les données, elles sont stratégiques dans des dizaines et des dizaines de domaines. Je voudrais en citer juste deux pour bien faire comprendre à chacun l'importance qu'elles peuvent avoir.

Dans le domaine de la santé, l'accumulation de données et leur traitement par l'intelligence artificielle a permis de réaliser dans des délais extraordinairement rapides un vaccin contre la Covid-19. Nous voyons bien que ces données de santé sont aujourd'hui absolument stratégiques, aussi bien d'un point de vue politique que d'un point de vue économique.

Dans le domaine industriel, les industriels du monde aéronautique me le disent très souvent, que ce soit les responsables d'Airbus ou les responsables de la filière, avec un Airbus matériel, concret, posé sur un tarmac, vous ne pouvez pas reproduire l'avion tel qu'il est. Mais avec les données d'Airbus et avec les données de l'entreprise Airbus, vous pouvez reproduire la toute dernière génération de cet avion et donc faire compétition avec l'un des grands fleurons industriels français et européens.

Les données sont stratégiques, il faut donc les protéger. C'est tout l'objectif du cloud de confiance que nous vous présentons aujourd'hui.



# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ce cloud de confiance, il repose sur trois piliers novateurs et trois choix politiques que nous revendiquons avec Amélie de Montchalin et avec Cédric O.

Le premier pilier, c'est garantir la protection maximale des données aux entreprises et aux administrations qui feront le choix de ce cloud de confiance.

La protection maximale, cela veut dire quoi ? D'abord, cela veut dire un niveau de protection technique qui est un des meilleurs au monde. Je veux remercier l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour le travail considérable qu'elle a fait depuis maintenant des années pour garantir, avec ce label qui est connu de toutes les entreprises, SecNumCloud, le niveau de protection technique des données parmi les plus élevées au monde. C'est ce qui permet de lutter contre les attaques cyber qui se multiplient et qui sont un vrai risque pour nos entreprises comme elles sont un vrai risque pour les particuliers.

Je veux vraiment remercier l'ANSSI et tous les agents qui travaillent à l'ANSSI pour la qualité du travail qui a été fait pour garantir cette protection technique parmi les meilleurs au monde.

Une protection maximale, cela veut dire aussi, nous le savons tous, non seulement une protection technique mais aussi une protection juridique parce qu'il se trouve que l'un de nos grands partenaires politiques et économiques, les Etats-Unis, ont mis en place une loi extraterritoriale qui permet de récupérer les données. Il a donc fallu une protection technique, il faut aussi une protection maximale du point de vue juridique. C'est ce que nous garantissons.

Nous garantissons avec le cloud de confiance une indépendance totale par rapport aux lois extraterritoriales américaines. Nous fixons aux entreprises qui utiliseront ce cloud de confiance deux conditions les serveurs doivent être opérés en France et les entreprises qui utilisent et vendent ce cloud doivent être européennes et possédées par des Européens. Ce sont les deux garanties juridiques que nous donnons en matière d'indépendance par rapport aux lois extraterritoriales américaines. Vous savez que nous refusons ces lois extraterritoriales donc nous nous donnons les moyens de nous protéger juridiquement par rapport à des lois américaines qui permettraient de récupérer les données.

C'est le premier pilier de ce cloud de confiance, une protection maximale garantie aux entreprises comme aux administrations grâce à une protection technique et une protection juridique parmi les plus solides au monde.

Le deuxième pilier de ce cloud de confiance, c'est l'accès aux meilleurs services mondiaux. Je veux insister sur ce point parce que c'est probablement le point d'achoppement des précédentes tentatives de créer des clouds de confiance et des clouds souverains.

Nous avons voulu dire aux entreprises « Il faut que vous alliez stocker vos données dans ce cloud, mais désolé, vous n'aurez pas le meilleur niveau de service mondial. » Évidemment, les entreprises se sont détournées de cette offre en disant « Mais nous n'allons pas stocker nos données, même stratégiques, dans un cloud qui ne nous permet pas de les valoriser », parce que la donnée, c'est une information sensible mais c'est aussi un moyen de valoriser son entreprise. C'est cette équation-là que, je crois, nous avons cette fois-ci résolu en garantissant l'accès aux meilleurs services mondiaux.



# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les meilleures entreprises de services mondiaux aujourd'hui, elles sont américaines. Nous n'avons pas du tout perdu notre ambition, j'y reviendrai, de rattraper notre retard. Mais au moment où je vous parle, il se trouve que ces meilleures entreprises de services, elles sont américaines. Nous avons donc décidé que ces meilleures entreprises de services américaines, je pense en particulier à Microsoft ou à Google, pourraient licencier tout ou partie de leur technologie à des entreprises françaises de façon à ce que, dans ce cloud de confiance, nous puissions conjuguer ce que nous n'étions jamais arrivés à conjuguer protection maximale et valorisation maximale des données.

C'est bien cette équation-là qu'il a fallu résoudre et que nous sommes parvenus à faire, au bout de deux ans de travail, à résoudre en permettant les licences des services de Microsoft, de Google, des meilleures entreprises américaines à des entreprises françaises pour garantir protection maximale et valorisation maximale des données.

L'intérêt pour les entreprises, c'est évidemment de disposer de ces meilleures technologies. Alors je vois déjà ceux qui vont pousser des cris d'orfraie en nous disant « Mais en faisant des licences avec des entreprises américaines, vous allez renoncer à la souveraineté française. » Absolument pas. D'abord parce que nous garantissons cette protection maximale que je viens d'indiquer et ensuite parce que, je le rappelle, dans notre histoire économique, dans notre histoire industrielle, c'est des choix que nous avons déjà faits.

Comment avons-nous développé la filière industrielle française ? Nous l'avons fait grâce à la licence de technologie américaine. Cela n'a pas empêché l'indépendance totale du système nucléaire français. Cela n'a pas empêché la France de disposer d'une énergie nucléaire de manière totalement souveraine sur la base de licences de technologies américaines. Ce qui a été fait sur le nucléaire dans les années 60 avec les licences américaines, et avec le même souci d'indépendance et de souveraineté, nous le faisons en 2021 sur les données dans le cadre du cloud souverain, avec des licences de technologie américaine au meilleur niveau.

Par ailleurs, ces technologies seront évidemment opérées par des Français puisque c'est sous licence, ce qui sera une garantie d'indépendance pour notre nation.

Enfin, je le dis, l'accès aux meilleurs services mondiaux ne veut pas dire renoncer à développer nos propres services et nos propres technologies de service. Nous avons donc un projet d'intérêt majeur européen qui va être développé sur ces questions de service dans le cadre du cloud.

Dans le cadre de France Relance, je rappelle que nous avons lancé cinq projets visant à développer des technologies de services pour la valorisation des données pour un montant total initial de 107 millions d'euros.

C'est le deuxième pilier de ce cloud de confiance protection maximale, valorisation maximale des données avec l'accès aux meilleurs services mondiaux de façon à faire réussir ce cloud de confiance qui, jusqu'à présent, n'avait pas réussi à décoller auprès des entreprises.

Enfin, le troisième pilier, il est absolument essentiel, c'est la cohérence avec les initiatives européennes.

Nous avons lancé il y a quelques mois avec Peter Altmaier le projet GAIA-X qui est une très belle initiative européenne. L'offre de cloud de confiance s'inscrit totalement dans la stratégie européenne de GAIA-X et vise justement des développements futurs dans le cadre de GAIA-X. Nous travaillons étroitement avec nos partenaires allemands sur ce sujet et je suis convaincu que nos partenaires allemands prendront également des décisions similaires en matière de cloud de confiance dans les prochains mois.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Voilà les quelques mots que je voulais vous dire pour vous présenter cette stratégie. Je veux redire en mon nom et au nom d'Amélie de Montchalin et de Cédric O, à qui je vais laisser la parole tout de suite, à quel point ces annonces de ce matin sont absolument essentielles. C'est une partie qui n'est pas visible et pas connue de notre économie, mais ce sont les soubassements technologiques de notre économie. C'est ce qui permettra la valorisation des entreprises, c'est ce qui permettra leur développement, c'est ce qui permettra la création d'emplois, c'est ce qui permettra à la sécurité de nos technologies partout sur le territoire français.

Ce que nous annonçons ce matin après deux ans de travail est un événement du point de vue économique et un événement du point de vue technologique.

Je laisse la parole à Amélie de Montchalin, en vous remerciant de votre attention.